

Roxton Falls, le 18 août 2020

## ANNULATION D'ÉVÉNEMENTS ANNULATION COURS SESSION D'HIVER 2020

Voici des décisions importantes qui ont été prises par les administrateurs des Loisirs de Roxton Falls :

### **BIÈRES ET SAUCISSES – événement prévu le 21 mars 2020**

Cet événement **est annulé et ne sera pas repris** pour l'année 2020.

Voici les options qui s'offrent à toutes les personnes qui avaient acheté des billets et qui souhaitent se faire rembourser :

- 1) Envoyer les billets par la poste aux Loisirs de Roxton Falls (240, rue St-Nicolas à Roxton Falls (Qc) J0H 1E0) en indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne à rembourser. Les Loisirs de Roxton Falls vous achemineront un chèque.
- 2) Vous pouvez vous présenter au chalet des Loisirs – avec les billets achetés - (240, rue St-Nicolas à Roxton Falls – salle des réunions) aux dates suivantes : **Jeudi le 3 septembre 2020 entre 19h et 20h ou jeudi le 17 septembre 2020 entre 19h et 20h.** Le représentant des Loisirs de Roxton Falls vous remettra un chèque.

**Veillez noter qu'aucun remboursement n'aura lieu sans la remise des billets achetés.**

**Veillez noter que la date limite pour demander un remboursement des billets est le 31 décembre 2020.**

### **COURS SESSION D'HIVER 2020**

Tous les cours qui avaient lieu à la session d'hiver 2020 (janvier à mai 2020) et qui ont été interrompus à cause de la pandémie sont annulés et ne seront pas repris.

Voici la liste des cours interrompus :

**Arts créatifs, soccer intérieur, karaté, mise en forme pour adultes, vie active.**

Voici les options qui s'offrent à toutes les personnes qui avaient payé leurs inscriptions et qui souhaitent se faire rembourser :

- 1) Envoyer un courriel aux Loisirs de Roxton Falls – [loisirsroxtton@live.fr](mailto:loisirsroxtton@live.fr) en indiquant le nom du cours, le nom de la personne inscrite au cours, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne à rembourser.
- 2) Laisser un message sur la boîte vocale des Loisirs – **450 548-5832** en indiquant le nom du cours, le nom de la personne inscrite au cours, le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne à rembourser.
- 3) Vous pouvez vous présenter au chalet des Loisirs – (240, rue St-Nicolas à Roxton Falls – salle des réunions) aux dates suivantes : **Jeudi le 3 septembre 2020 entre 19h et 20h ou jeudi le 17 septembre 2020 entre 19h et 20h.**

Les Loisirs de Roxton Falls vous achemineront un chèque. Le remboursement octroyé a été calculé selon les cours manqués et le prix d'inscription. **Veillez noter que la date limite pour demander un remboursement est le 31 décembre 2020.**

*Exemple : Pour un cours d'une durée de 10 semaines au montant de 100\$, dont 5 cours ont été manqués, le remboursement est de 50\$.*

### **TIRAGE DU 10000\$ - édition 2020**

Le tirage est annulé pour l'année 2020. Nous serons de retour en force en 2021 !

### **PROGRAMMATION DE COURS À LA SESSION D'AUTOMNE 2020**

L'équipe des Loisirs travaillent très fort pour offrir et présenter une programmation de cours sécuritaire et respectueuse des normes sanitaires en vigueur.

Consultez notre site internet [www.loisirsroxttonfalls.ca](http://www.loisirsroxttonfalls.ca) et notre page FACEBOOK régulièrement, les annonces des cours et autres activités y paraîtront dès que possible.

Toute l'équipe des Loisirs vous souhaite une bonne rentrée !

**N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions et commentaires.**  
Loisirs de Roxton Falls 450 548-5832 ou [loisirsroxtton@live.fr](mailto:loisirsroxtton@live.fr)

